



DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

au CCAS DE VILLEMUR SUR TARN

Date de la demande et tampon de l'organisme :	Date réception de la demande au CCAS et tampon du CCAS :
---	--

Nom - Prénom	Date et lieu de naissance	Situation
Le demandeur :		
Le conjoint :		
Les enfants :		

Adresse :	
Téléphone :	N° CAF/MSA :
Quotient social :	N°SS/CPAM :

Objet de la demande d'aide:	Montant de la dette :	Montant sollicité au CCAS :

-----Partie réservée au CCAS-----

<i>Date commission permanente CCAS</i>	<i>Décision</i>	<i>Observation</i>

RESSOURCES

TYPE DE REVENUS	MONTANTS		
	demandeur	conjoint	autre
Salaires			
Retraite			
Pole emploi, précisez :			
AAH			
RSA			
Prestations CAF/MSA famille :			
Aides au logement :			
Pension alimentaire			
Autres, précisez :			
TOTAL mensuel :			

DETTES

Commission de surendettement saisie :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Plan de redressement conventionnel en cours :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Procédure de rétablissement personnel établie ou en cours :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

PLAN DE REDRESSEMENT CONVENTIONNEL de la commission de surendettement . Précisez le montant total mensuel :	
CREDITS (auto, conso°,...)	DECOUVERT BANCAIRE et AUTRES

CHARGES FIXES

TYPE	MONTANTS REELS	FREQUENCE DE PAIEMENT	MONTANTS MENSUELS	IMPAYES
Loyer				
Charges locatives				
Prêt accession propriété principal				
Prêts complémentaires accession propriété				
Eau				
Assainissement				
Electricité				
Gaz				
Téléphone fixe				
Téléphone portable				
Assurance habitation				
Assurance Auto				
Mutuelle				
Assurance personnelle				
Impôts revenus				
Taxe habitation				
Taxe foncière				
Pension alimentaire				
Frais de scolarité				
Cantine scolaire				
Frais de transport				
Autres abonnements				
TOTAL mensuel :				

Autres ORGANISMES sollicités en même temps que le CCAS	Montant	Décision

ORGANISMES (demandes d'aides sollicitées au cours des 12 derniers mois)	Date demande	Montant attribué

Pour solliciter le CCAS, le demandeur doit résider sur la commune de Villemur sur Tarn depuis plus d'un an (fournir justificatif).

Tout dossier reçu complet avant le 5 sera présenté à la commission permanente du CCAS avant la fin du mois.

Le demandeur s'engage à être reçu en entretien à la Mairie par la vice présidente du CCAS et la conseillère en économie sociale familiale avant la présentation de sa demande en commission.

Date et signature du demandeur :

Avis motivé du travailleur social :